



Réponse au postulat n° 024 déposé par M. Pierre Portmann (Le Centre), Mme Sandra Pichonnaz (Le Centre) et M. Vanya Karati (Le Centre) concernant la récolte de vélos à la déchetterie communale ainsi qu'un partenariat avec une association pour l'envoi de ces vélos dans un pays en voie de développement

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

I. INTRODUCTION

Lors de la séance du 17 juin 2021, le Conseil général a transmis au Conseil communal le postulat déposé le 11 mai 2021 par M. Pierre Portmann (Le Centre), Mme Sandra Pichonnaz (Le Centre) et M. Vanya Karati (Le Centre), afin d'étudier la possibilité de récupérer des vélos afin de les valoriser en envoyant dans les pays en voie de développement par le biais de l'association Velafrica.

Actuellement, les vélos déposés à notre déchetterie principale ne sont pas systématiquement éliminés. Lorsqu'ils sont en bon état, certains sont récupérés avec l'accord de leur propriétaire, afin de les proposer aux habitants de notre Commune. Les citoyens ont en effet la possibilité de s'adresser directement aux employés de la déchetterie pour récupérer un des vélos à disposition. Ce service est rendu gratuitement. De la même façon, les livres et les jouets encore en bon état sont également stockés et mis à disposition de la population. Une surveillance sommaire est exercée afin d'éviter que la récupération de ces objets ne se transforme en une activité commerciale. Les vélos qui ne trouvent pas preneur après plusieurs semaines sont mis dans la benne de ferraille et revalorisés pour la matière première.

II. ANALYSE

Notre Commune collabore déjà avec l'association VAM (Verein für aktive Arbeitsmarktmaßnahmen) pour la récupération des composants électroniques. A ce jour,



aucune demande n'avait été reçue pour la récupération des vélos. Selon les informations obtenues, un atelier mécanique a été récemment mis sur pied à Guin par l'association VAM. Cet atelier emploie plusieurs personnes en recherche de travail. Le personnel est formé au sein de l'association pour effectuer les travaux de remise en état. Ces vélos sont ensuite acheminés à Berne et remis à l'association Velafrica.

L'association VAM pourrait inclure notre déchetterie à sa tournée de récupération. Ce service serait totalement gratuit et ne nécessiterait pas une charge supplémentaire pour notre Commune. Il faudrait cependant organiser des tournées régulières pour éviter d'accumuler un grand nombre de vélos à la déchetterie principale.

III. CONCLUSION

La collaboration avec l'association VAM permettrait de redonner une nouvelle vie aux vélos mis à la benne et permettrait d'améliorer le quotidien des personnes dans le besoin en Afrique. Sans ce partenariat, notre Commune ne serait pas à même d'aider ces personnes. Néanmoins, il serait opportun de conserver la possibilité de récupération des vélos pour nos citoyens. L'élimination des vélos encore récupérables dans la benne à ferraille serait dès lors définitivement abandonnée au profit d'une valorisation par l'un des deux procédés proposés.

Le Conseil communal vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de sa parfaite considération.

Le Conseiller communal
responsable du dicastère des Services extérieurs, culture et sport



Pierre-Emmanuel Carrel

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 13 septembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL


Le Secrétaire



Emmanuel Roulin



Le Syndic



Bruno Marmier